

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique, sanitaire social (PRAP2S)



Prévention des Risques liés à l'activité physique, secteur sanitaire et social (PRAP2S)

Objectif global

Devenir acteur Prévention des risques liés à l'activité physique dans sa structure

Objectifs professionnels

Connaitre les risques sur la santé liés à son activité professionnelle et participer à la maîtrise de ces risques
Adopter les gestes et techniques appropriées et économie d'effort, incluant la manutention des personnes à mobilité réduite
Déterminer et proposer des améliorations pour aménager son poste de travail

Public

Tout personnel exerçant dans les secteurs médico-social, maintien à domicile

Profil de l'intervenant

Formateur Agréé Formateur PRAP2S par l'INRS, ayant une parfaite connaissance des métiers du maintien à domicile

Méthodes pédagogiques

Expositive et active. Exercices, mises en situation dans appartement pédagogique, échanges de pratiques professionnelles, ateliers.

Modalités d'évaluation

Attestation & certificat PRAP2S délivrés au terme de la formation

Conditions

Durée	21 h
Lieu	En inter ou en intra
Tarif	Coût individuel ou groupe, Nous consulter
Validation	Attestation de formation

Programme

- I. Les atteintes à la santé et leurs conséquences
 - Les notions d'accident de travail (AT) et les maladies professionnelles (MP)
 - La nature et l'importance des AT/MP
 - Le cout humain et financier
- II. La place de l'activité physique dans la situation de travail
 - La notion d'activité physique dans les situations de travail
 - La notion de situation de travail
- III. Le fonctionnement du corps humain
 - Les principaux éléments de l'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
 - Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur
 - Les facteurs de risques
- IV. Les éléments déterminants l'activité physique sur le poste de travail
 - Les sollicitations de l'appareil locomoteur
 - Les déterminants de l'activité physique
 - Les conséquences sur la santé
 - Les pistes d'amélioration des conditions de travail
- V. Les principes de prévention et d'aménagement dimensionnels des postes de travail
 - Les principes généraux de prévention
 - Les principes d'aménagement dimensionnel
 - La formalisation et la hiérarchisation des pistes d'amélioration
- VI. Les principes de base de la sécurité physique et d'économie d'efforts
 - Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts
- VII. Les principes de base pour la manutention de personne à mobilité réduite
 - Les spécificités liées à la situation
 - Evaluation du potentiel de la personne à mobilité réduite
 - Principes de manutention des personnes à mobilité réduite
 - Exercices pratiques



Carole Edon-Lamballe
T. 06 75 21 41 75 / 09 71 00 26 59
contact@formedic.fr
Formedic – Agrément Organisme de formation : 91340855634 / 128 rue de la Boétie, 75008 Paris

Formedic